

Le Gallichan

Mai 2014

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

207, chemin de la Rivière Ouest, C.P. 38, Gallichan, (Québec) J0Z 2B0

Tel. : (819) 787-6092 Fax : (819) 787 6015

Courriel : gallichan.mrcao.qc.ca Site Internet : www.gallichan.ao.ca



CENTRE DE DÉPANNAGE

531, route du Village

Rapide-Danseur (Québec) J0Z 3G0 819 948-2728

centredanseur@hotmail.com

facebook : [Centre de Dépannage de Rapide-Danseur](#)

COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ

Le Centre de Dépannage de Rapide-Danseur a effectué son changement de saison la semaine dernière et les nouvelles collections printemps-été sont maintenant disponibles en boutique. Venez le plus tôt possible afin d'avoir un plus grand choix.

De plus, nos bénévoles continuent de travailler pour mieux vous servir en fabriquant des pantoufles, des sacs-à-main, des mitaines de fourrure et de laine, etc.



MERCI à tous pour vos encouragements et c'est toujours un plaisir de vous accueillir!

On ne peut s'empêcher de vieillir; mais on peut s'empêcher de devenir vieux.

LA MUNICIPALITÉ

Maire

Henri Bourque

Conseillers

Siège #1 : Serge Marquis;

Siège #2 : Claude Bourque;

Siège #3 : Jean-François Perron ;

Siège #4 : **Poste à combler** ;

Siège #5 : **Poste à combler** ;

Siège #6 : Éric Fournier;

Responsabilités

Lots-intra-municipaux

Comité d'urbanisme, Hygiène du milieu,
Gestion des déchets, Aqueduc

Commission des loisirs

Bibliothèque, CACI, Maison des jeunes
Comité d'embellissement

Voirie municipale

Corporation de développement
Club nautique

Directrice générale et secrétaire

Johanne Shink

Inspecteur municipal

Richard Vallières

Site Internet: www.gallichan.ao.ca

Courriels: gallichan@mrcao.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Mardi : 13h15 à 16h00

Mercredi, jeudi, vendredi:

9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

CHUTE À COURRIER



Nous invitons les citoyens qui désirent déposer le courrier destiné à la municipalité, à utiliser la boîte aux lettres prévue à cette fin, placée à gauche de la porte arrière du Bureau municipal.

Message du maire



Beaucoup d'entre vous se questionnent sur la date de fermeture du pont. Selon la planification des travaux du prometteur GRANDMONT ET FILS LTÉE de Drummondville, responsable de la construction du nouveau pont, les travaux débuteront le 11 mai prochain pour se terminer le 30 juin 2015.

Pour l'instant, aucune mesure d'atténuation n'ont été prévue, sauf la relocalisation temporaire des camions des pompiers du côté Est de la rivière Duparquet pour la période estivale. Pour ce faire, la municipalité a acquis un abri temporaire. Nous prévoyons le revendre à l'été 2015.

Nous avons un nouvel inspecteur municipal. Monsieur Richard Vallières occupe cette fonction ainsi que celle de Directeur des Travaux publics depuis le 23 avril 2014. N'hésitez pas à le contacter pour vos travaux de rénovation ou de construction ou pour signaler toute anomalie sur le réseau routier. Il répondra à vos besoin avec empressement.

Le mois dernier, je vous rappelais qu'il était important de vous impliquer au sein du Conseil municipal. Les informations que nous détenons du bureau du Directeur Général des Élections et du MAMROT, nous permettent de supposer qu'une période de mise en candidature pourrait s'ouvrir au mois de mai. Comme cela risque de se produire après la publication du journal, Le Gallichan, vous serez avisé via un média poste dès que le tout sera officiel.

Dans une telle éventualité, rappelez-vous que si vous êtes intéressés (es) à maintenir votre municipalité **vivante** et à participer à son **développement**, n'hésitez pas à vous procurer un formulaire de dépôt de candidature disponible dans la salle du Conseil ou auprès de la Directrice générale de la municipalité. De grands et beaux défis nous attendent au cour de ce mandat.

J'aimerais vous rappeler que les responsabilités attribuées aux différents conseillers, sont choisies en collégialité selon les intérêts de chacun. Ces responsabilités, ne sont pas attribuées à un siège en particulier.

Henri Bourque, maire

Le Conseil en bref ...

Lors de la séance extraordinaire du 15 avril 2014, le Conseil municipal a...

- ⇒ accepté la soumission de Location Lauzon pour l'achat d'un abri temporaire pour relocaliser les camions des pompiers sur le côté Est de la rivière
- ⇒ autorisé la signature d'une entente avec le MTQ pour l'entretien du chemin de la Rivière Ouest durant la période des travaux du nouveau pont
- ⇒ autorisé la municipalité à offrir les locaux du Café des Rumeurs au promoteur GRANDMONT ET FILS LTÉE comme bureau de chantier
- ⇒ autorisé un appel d'offres pour le nivelage des chemins durant la période estivale

Message de remerciements



Lors de la soirée du 30 mars, au club de motoneige, j'ai été pris par surprise; je ne savais rien de ce qui allait m'arriver. Ma voisine, Francine, m'avait invité pour le dernier repas du club, pour cet hiver. Elle m'avait aussi dit que Marcel Chabot de Ste-Germaine était invité. Comme je le connais bien, j'ai pensé que c'était un souper entre amis. Mais quand j'ai vu arriver ma bru avec les enfants, j'ai trouvé ça curieux.

Puis, Marcel Chabot, Roger Morin, Richard Bégin et Mme Boulet se sont mis à arriver, là, le doute devenait une réalité.

Je remercie tous les représentants de chaque organisme qui sont venus me dire merci; ça m'a vraiment touché.

*À mon tour de vous dire à chacune et chacun, un gros **merci** à toi, Francine, pour tout ce complot. Un merci spécial aux pompiers, au Conseil municipal, aux membres de la Fabrique, aux membres de la chorale, aux membres de la Commission des Loisirs, par Ginette. Pour Armel, j'apporte avec moi les belles œuvres d'un grand artiste.*

Petite anecdote pour ma voisine, Francine...

Francine, tu devrais te lancer en politique; tu serais bonne pour déjouer les sondages.

Du fond du cœur, MERCI à toutes et à tous.

Je vous aime.

Théodore





La Sarre, le jeudi 24 avril 2014

Pour cette deuxième édition, Action Santé Abitibi-Ouest (ASAO), le Centre Local de Développement d'Abitibi-Ouest (CLDAO) ainsi que Kino Québec tiennent à souligner le merveilleux travail des familles de l'Abitibi-Ouest dans la construction de leur fort.

Ce sont plus de 196 familles, réparties dans 14 pavillons de la Commission Scolaire du Lac Abitibi, qui ont partagé de merveilleux moments en famille, en construisant un fort à leur image.

Nous tenons à remercier tout spécialement les enseignants d'éducation physique, les chargés de classe et les directions d'école qui ont grandement contribué à la réussite de cette deuxième édition. N'oublions pas les municipalités et leurs journaux locaux qui ont moussé le concours auprès de leur population. Sans vous tous, le concours "**Fort en famille 2014**" n'aurait pas eu autant de succès!

Félicitations pour votre implication dans un événement aussi original que riche en souvenirs d'hiver pour toute la famille! Nous espérons que votre participation à la réussite de cette édition vous donnera l'envie de poursuivre l'expérience l'an prochain et ainsi encourager encore plus de participants à bâtir un Fort en famille.

Comité organisateur:

Christian Milot, coordonnateur ASAO
Caroline Gamache, coordonnatrice en animation du milieu au CLDAO
Marie-Pier Pothier, intervenante pivot "Écoles en santé" au CSSSAB
Tomy Lapointe, kinésiologue au CSSSAB
Paul Saint-Amant, conseiller Kino Québec



Action santé
Abitibi-Ouest



MESSAGE À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

La cueillette des encombrants se fera du **19 mai au 23 mai 2014**.

Pour les personnes qui ont des encombrants (poêle, frigidaire, laveuse, sècheuse, lits, divan, etc.) à faire ramasser, nous vous demandons de nous en faire part en communiquant avec la municipalité au (819) 787-6092 et quelqu'un passera les prendre directement chez vous.

Pour ceux qui peuvent disposer eux-mêmes de leurs encombrants, un conteneur sera à votre disposition au **garage municipal à compter du 16 mai 2014**.

Nous vous rappelons que ces conteneurs serviront **uniquement à récupérer les encombrants et non les ordures domestiques**.

VIEUX PNEUS

Pour les vieux pneus, **seuls les vieux pneus sans jantes donc (sans « rimes »)** seront acceptés.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION

Pour tous ceux qui ont des matériaux de **construction, de rénovation et de démolition**, ils devront **obligatoirement** se rendre directement au centre de valorisation des matières résiduelles de la MRC d'Abitibi-Ouest (CVMR) situé au : 15, boulevard Industriel, La Sarre (Québec) J9Z 2X2.

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : 8h00 à 16h00

Samedi : 8h00 à 16h00 (période estivale)

PLASTIQUES D'ENSILAGE

Pour les agriculteurs, cette année, vous devrez aller porter **vous-mêmes** vos plastiques d'ensilage au Centre de transbordement (CVMR) à l'adresse mentionnée ci-dessus **selon l'information qui vous sera transmise par l'UPA**.

OPÉRATION GRAND MÉNAGE

Nous demandons à toute la population de bien vouloir profiter de cette occasion pour faire un **bon nettoyage de leur propriété** (terrain, bâtiments, etc...) et de se **débarrasser de tout matériel encombrant et inutile** dans le but de faire de notre localité un lieu accueillant où nous sommes **fiers d'y vivre**...

Vigilant même au printemps

Val-d'Or, printemps 2014 — Qu'il soit hâtif ou qu'il s'installe graduellement le printemps est une période critique en ce qui concerne la perte de contrôle des brûlages de nettoyage. Quelques heures d'ensoleillement combiné au vent peuvent provoquer un assèchement rapide des petits combustibles qu'on retrouve au sol. Les services municipaux de prévention des incendies et la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) vous réitèrent quelques mesures de prévention qui éviteront une échappée de ces brûlages printaniers.

S'informer en premier lieu

Avant de procéder à un brûlage, il faut nécessairement s'informer auprès de sa municipalité afin de connaître les modalités entourant cette activité. Selon les endroits, la façon de faire peut différer :

- Obtention d'un permis de brûlage;
- Restriction sur la période de la journée;
- Respect de la réglementation sur la nuisance publique.

Bien se préparer avant d'allumer

L'aménagement du site où se fera le brûlage devrait être fait avant de procéder à l'allumage. Il faut choisir un endroit dégagé, à l'abri du vent où l'on aura enlevé au préalable du sol toute matière combustible. Ce dégagement doit être équivalent à 5 fois la hauteur des amas à faire brûler. En ce qui a trait à la grosseur des tas, il ne faut pas exagérer sur la quantité de matière à faire brûler d'un coup. Un petit feu que l'on alimente au fur et à mesure sera plus facile à contrôler tout en diminuant la quantité d'étincelles. Se munir d'outils manuels comme une pelle ou un râteau permettra d'intervenir rapidement si la situation le demande.

Il faut également demeurer sur place et assurer une surveillance constante du brûlage. En dernier lieu, ne pas penser que le feu va s'éteindre de lui-même. Il est essentiel de l'arroser deux fois plutôt qu'une afin de s'assurer qu'il n'y a plus aucune source de chaleur qui persiste.

-30-

Pour information : Robert Lemay, agent à l'information
819 824-4100



Avis important

Inspection générale des bâtiments

La MRC d'Abitibi-Ouest procède à l'inventaire des bâtiments sur le territoire de la MRC, et ce, conformément à l'article 36.1 de la Loi sur la fiscalité municipale. La firme « La Société d'Analyse immobilière Abitibi Inc. » a donc été mandatée afin de visiter tous les bâtiments situés **dans toutes les municipalités du territoire.**

Ce processus s'échelonnera du 01 mai au 15 décembre 2014.

Selon la Loi :

L'évaluateur ou son représentant doit, pour chaque unité d'évaluation, s'assurer au moins tous les neuf (9) ans de l'exactitude des données en sa possession.

Le dernier inventaire remonte aux années 2005-2006.

Vous recevrez donc la visite d'un inspecteur en évaluation dans les prochains jours, ou dans les semaines à venir afin de procéder à cet inventaire.

Les inspecteurs auront en leur possession une carte d'identité avec photo ainsi qu'une lettre d'identification signée par la MRC. Les visites s'effectueront entre 9h00 et 20h00 du lundi au samedi.

Tout changement constaté au niveau du relevé physique des bâtiments sera porté au rôle d'évaluation pour 2016-2017-2018, soit le prochain rôle triennal.

Lise Roy

Directrice du service de l'évaluation



Volume 5, numéro 5
Mai 2014

Centre de
valorisation des
matières résiduelles
(CVMR)
et écocentre

15, boulevard
Industriel, La Sarre
(819) 333-2807

Heures d'ouverture :
Lundi au samedi
8 h à 16 h



MRC d'Abitibi-Ouest
6, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1N6
Tél : (819) 339-5671
Fax : (819) 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

L'eau de pluie, une mine d'or?

L'été arrive à grands pas avec ses journées ensoleillées qui nous dorent la peau... et aussi ses journées grises et pluvieuses. Mais saviez-vous que cette pluie est une ressource?



ARROSER

L'eau de pluie vous permet d'arroser votre jardin et toutes vos plates-bandes, mais également vos plantes d'intérieur. Cette eau, arrivée du ciel, possède déjà la température appréciée de vos plantes.

LAVER

Vous pouvez également laver vos chaises de parterre, vos fenêtres ou même votre véhicule avec cette eau. Il suffit d'en verser une certaine quantité dans un seau, d'y ajouter un peu de vinaigre, de vous amener d'une guenille et voilà, vous êtes prêts à nettoyer tout ce que vous voulez tout en étant écologique et économe.

COLLECTER

Vous souhaitez maintenant recueillir cet or bleu? Rien de plus simple! Il suffit d'installer un récipient, par exemple une poubelle, sous votre gouttière principale et d'attendre la pluie. Si vous êtes bricoleur, vous pourrez ajouter un tuyau de trop-plein, un robinet et même un couvercle filtreur à votre poubelle. Vous pouvez également vous procurer un baril avec toutes ces commodités chez différents détaillants de la région ou profiter de l'offre suivante.



Le Fonds Éco IGA est de retour encore une fois cette année. En collaboration avec le Jour de la Terre Québec, 70 barils de récupération d'eau de pluie seront distribués au IGA Boyer de La Sarre, au coût de 30\$ l'unité (valeur de 85\$). Vous devrez obligatoirement vous inscrire via le site Internet de cet organisme pour courir la chance de vous en procurer un. La période d'inscription débutera le 5 mai et prendra fin le 15 juin.

Pour plus d'information et pour vous inscrire, rendez-vous au <http://www.jourdelaterre.org/> et sélectionnez *Clé en main* sous l'onglet *Tous les jours, Fonds Éco IGA*.



Votre baril de récupération d'eau de pluie vous aidera tout l'été et le seul soin qu'il nécessitera sera de le vider et de l'entreposer durant l'hiver.

Simple n'est-ce pas? Alors, qu'attendez-vous?

Des questions ? Écrivez-nous : botlinvert@mrcao.qc.ca



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-LAURENT DE GALLICHAN



➤ Horaire des messes et célébrations:

- Messe - samedi 10 mai à 19h00
 - 1- Pour le repos de l'âme de M. Yvon Gingras ... par ses petits enfants.
 2. Pour le repos de l'âme de M. René Lirette*
- Célébration - jeudi 17 mai 2014 à 19h00
- Messe - mercredi 21 mai 2014 à 11h00

Pour le repos de l'âme de M. Benoit Bélanger*
- Messe - samedi 24 mai 2014 à 19h00
 - 1- Pour le repos des âmes de M. et Mme Émile Bélanger*
 2. Pour le repos des âmes de M. et Mme Roméo Perron*
- Célébration - samedi 31 mai 2014 à 19h00
- Messe - samedi 07 juin 2014 à 19h00
 1. Pour le repos des parents défunts des familles Bélanger et Côté.... Par Mme Gertrude Côté.
 - 2- Pour le repos de l'âme de M. Réal Morin*

* Collecte des funérailles

➤ Catéchèse:

Avis aux parents désireux d'initier leurs enfants aux sacrements. Veuillez communiquer avec Valérie Larochelle au (819) 787-3033

Les formations se tiendront cet automne (en septembre)

➤ Capitation (dîme) ! Rappel important:

La capitation est-elle encore et toujours un devoir de paroissien?

Lors de la visite paroissiale du curé, jusque vers les années 80, les familles se faisaient un honneur de payer leur dîme.

De nos jours, on oublie et pourtant, ce dû est déductible d'impôts comme don de charité.

Ce rappel est pour vous faire penser d'offrir votre participation financière.

La Fabrique compte sur nous tous.





COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-LAURENT DE GALLICHAN

➤ Tarifs diocésains: (Depuis 01 déc. 2012)

Messe annoncée:	15\$
Messe non annoncée:	15\$
Funérailles:	200\$ + 50\$(chorale)
Célébration de la parole au Salon funéraire :	200\$
Funérailles collectives (membres de familles différentes)	200\$/ corps + 50\$(chorale)
Funérailles collectives (membres d'une même famille)	200\$ + 50\$(chorale)
Funérailles pour enfant en bas âge:	100\$ + 50\$(chorale)
Mariage – avec eucharistie:	200\$
Mariage - sans eucharistie:	200\$
Mariage double:	200\$/ couple
Baptême: Offrande pour la Fabrique	Certificat ou extrait de registre: 15\$



Les **profits** du bingo jambon sont de : **1 408.02\$**

Gagnants du tirage :

Anick Pigeon :	50.00 \$
Guy Coulombe :	75.00 \$
Bernadette Aubin :	125.00 \$

Prix de présences :

Bons achats donné par les Serres Gallichan gagné par **Stéphanie Bourque**

Bons achats donné par les Serres Gallichan gagné par **Marjolaine Labbé**

Chocolats donné par Mme Marie-Berthe Bélanger gagné par **Yvonne Shink**

Commanditaires

Municipalité de Gallichan

Jean-Guy Roy, Entrepreneur Inc.

Club les Retraités de l'île de Gallichan

Alexandra Chabot

Les Serres Gallichan Inc.

Ferme Norrep Inc.

Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest

Cercle de Fermières de Gallichan

Marie-Berthe Bélanger

Club Les Chevaliers d'Iberville

Favoriser la santé dentaire, tout naturellement **Le saviez-vous? Allaitement et santé dentaire vont de pair!**

Rouyn-Noranda, le 28 avril 2014 – Les bienfaits et les avantages de l'allaitement maternel sont nombreux, autant pour la mère que pour son enfant. L'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue lance une nouvelle campagne qui vise à promouvoir un avantage moins connu de l'allaitement maternel : en allaitant votre enfant, vous investissez dans sa santé buccodentaire!

En effet, l'allaitement maternel a un impact important sur le développement harmonieux de certaines structures du visage du nourrisson, notamment sur la croissance des os de ses mâchoires et sur le positionnement correct de ses dents. « *Le mécanisme de succion utilisé par le bébé au sein est très différent de celui au biberon. La langue est placée différemment et les muscles de la bouche sont sollicités plus intensément pour extraire le lait du sein. Ces mouvements répétitifs aident au bon développement des mâchoires, diminuant ainsi certains problèmes comme le palais étroit ou l'avancement exagéré des dents* », explique la médecin-conseil en allaitement maternel et petite enfance à l'Agence, Dre Olivia Hernandez-Sanchez.

Par ailleurs, la croyance selon laquelle le lait maternel favoriserait la carie dentaire est fautive. « *Au contraire, des études démontrent que les femmes qui allaitent ont tendance à donner moins de jus à boire à leur enfant et à laisser moins de biberons de jus ou de lait commercial à l'enfant pour la nuit. Ce sont deux comportements qui réduisent considérablement les risques de carie* », souligne la dentiste-conseil à l'Agence, Dre Chantal Blagdon. Avec le taux élevé de caries dentaires qui caractérise la province, la réalisation de cette campagne de promotion est d'autant plus pertinente. « *Les enfants du Québec ont significativement plus de caries à 5 ans que ceux de l'Ontario et des États-Unis où près de 75 % de la population profite d'une eau de consommation fluorée* », mentionne Dre Aline Roy, également dentiste-conseil à l'Agence.

Toutes les raisons sont bonnes!

Il n'y a pas une seule bonne raison d'allaiter son enfant. Toutes les raisons sont bonnes. « *Il faut continuer de faire connaître les bienfaits et les avantages de l'allaitement ainsi que l'importance d'avoir du soutien pour qu'encore plus de femmes puissent allaiter selon leurs objectifs* », mentionne Dre Hernandez-Sanchez. Actuellement, 77 % des enfants âgés d'un mois sont allaités en Abitibi-Témiscamingue, comparativement à 81 % au Québec. Lorsqu'ils atteignent six mois, seulement 34 % des bébés de la région sont encore allaités, comparativement à 43 % à l'échelle de la province.

Dans le cadre de la campagne *Favoriser la santé dentaire, tout naturellement*, de nombreux professionnels de la région qui interviennent auprès des parents d'enfants de 0 à 2 ans recevront du matériel promotionnel, notamment les dentistes, les hygiénistes dentaires, les médecins de famille, les pédiatres ainsi que les chefs de programme et les infirmières des volets Enfance et famille des centres de santé et de services sociaux. L'Agence invite l'ensemble des professionnels à participer à cette campagne.

Source : Marie-Eve Therrien
Direction des activités stratégiques, 819 764-3264, poste 49201



Québécois, Québécoises !

***À l'occasion de la Fête nationale du Québec,
le groupe GÉNIE DES SAGES de Gallichan
et la Commission des loisirs de Gallichan
vous invitent à célébrer le Québec.***

***Pour des rires et du plaisir garantis, nous vous donnons rendez-vous
le mardi 24 juin 2014 à compter de 13h30,
à la salle du Club Les Chevaliers d'Iberville
au 325, rue Coulombe.***

***Un hommage au drapeau et un court discours protocolaire
ouvriront les activités.***

Un buffet sera servi à 17h30

Réservez votre repas avant le 31 mai aux coûts de 12,00\$ auprès de :

Cécile : 787-6516

Pauline : 787-6240

Lise : 787- 6173

Claude : 339-8705

***Les participants pourront se mériter de généreux prix de présences et
de participation.***

Soyez tous et toutes les bienvenus !



Le comité GÉNIE DES SAGES Fête nationale du Québec

***Soucieux de l'environnement, la plupart de nos collaborateurs préfèrent communiquer par courriel.
Nous appuyons cette démarche qui permet également de réduire les coûts d'administration.***





Chronique

PRÉVENTION INCENDIE

MRC d'Abitibi-Ouest (Mai 2014)

Ramenez votre cheminée!

Il est important de faire ramoner sa cheminée (et ses tuyaux de raccordement) à chaque année, quel que soit votre appareil de chauffage (foyer, poêle à bois, au granule, fournaise à l'huile, etc.). Un bon entretien permet de diminuer les risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone.

Saviez-vous qu'il est recommandé de ramoner sa cheminée au printemps ou en début d'été? Un ramonage complet et vigoureux à cette période de l'année permet de déloger plus facilement la créosote, réduit les risques de corrosion des pièces d'acier et élimine les risques d'odeurs de créosote dans la maison durant l'été. En cas de bris, vous aurez tout l'été pour commander les pièces de rechange et effectuer les réparations nécessaires pour la prochaine saison de chauffage.

Pour connaître la réglementation municipale applicable chez-vous, informez-vous auprès de votre municipalité.

SAVIEZ-VOUS :

- Que la créosote est très inflammable ;
- Qu'une accumulation de seulement 3 mm de créosote peut provoquer un feu de cheminée.

TOUTES LES CHEMINÉES!

- Au printemps :
 - ramenez votre cheminée au moins une fois par année, peu importe si vous utilisez beaucoup ou peu votre appareil. Pour un meilleur résultat, utilisez des tiges en fibre de verre avec la brosse appropriée;
 - après le ramonage, n'oubliez pas de nettoyer la base de la cheminée;
 - inspectez votre appareil de chauffage, votre cheminée et ses tuyaux de raccordement pour y déceler toute pièce manquante/brisée, les infiltrations d'eau, toute trace de rouille ou de corrosion, déformation, etc.
- À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (ex. : nid d'oiseau, pièce détachée, brindilles, feuilles, animaux, etc.).

VOUS CHAUFFEZ AU BOIS?

- En plus de ramoner votre cheminée au moins une fois par année, ramenez-la à toutes les 5 cordes de bois brûlées;
- Ne vous fiez pas aux bûches de ramonage ou autres produits. Ces produits n'éliminent que 60% de la créosote. Seul un ramonage complet et vigoureux peut éliminer la créosote de votre cheminée;
- Prévoyez dès maintenant votre bois de chauffage pour l'hiver prochain. De cette façon, il aura le temps de sécher pendant l'été et sera sec lorsque vous en aurez besoin. Le bois humide nuit à la combustion et augmente les dépôts de créosote dans la cheminée;
- Ne brûler pas de bois traité ou peint, du plastique ou d'autres déchets. En plus de dégager des toxines dans votre résidence, ils peuvent favoriser la formation de créosote et se transformer en feu de cheminée. Votre foyer ou poêle à bois N'EST PAS UN INCINÉRATEUR!

ET LA BROSSÉ DE RAMONAGE?

- Dans tous les cas, la brosse de ramonage doit être de forme et de grosseur adaptées à votre cheminée. La brosse devrait avoir 3 mm (1/8 po) de plus que le diamètre de votre cheminée;
- Utilisez le bon type de brosse :
 - pour une cheminée en maçonnerie (pierre, brique, etc.), utilisez une brosse en acier;
 - pour une cheminée préfabriquée (métallique), utilisez une brosse en nylon plutôt qu'une brosse en acier qui risquerait d'égratigner sa surface intérieure et favoriser la corrosion.

SOURCES :

- * Ministère de la Sécurité publique, [site Internet](#) section *Sécurité incendie*
- * Ville de Laval, site internet, [Dépliant d'information sur le ramonage](#)

Cette chronique est également disponible sur l'Inforoute de la MRC d'Abitibi-Ouest (mrc.ao.ca) sous l'onglet « Accueil », section *Sécurité incendie*.

Commission des loisirs de Gallichan.

Le comité organisateur de la Fête d'hiver du 8 mars désire **remercier officiellement** le **Club des Chevaliers d'Iberville** pour sa grande collaboration et ses bénévoles du jour (Lorraine et Lucille), pour la distribution gratuite de la tire d'érable pour tous et des croustilles et jus pour les enfants.

Également, **merci** à toutes les **dames du Cercle de Fermières de Gallichan** qui ont cuisiné et donné de **nombreux desserts savoureux**.

Un grand merci à tous les participants que ce soit à la glissade, au tournoi de cartes, au hockey bottines ou à la Wi.

À l'an prochain.

***«Tout le monde est différent
mais tout le monde a les mêmes droits.»***

Martin Luther King

LES ANNIVERSAIRES

Mai :

fleur du mois ; muguet
pierre du mois; émeraude

Sylvain Bourque: le 12
Rock Carbonneau : le 21
Jean-Marie Dion: le 22
Claudia Gagnon: le 31

Juin :

fleur du mois ; rose
pierre du mois; perle

Marie-Berthe Bélanger: le 6
Michel Chavigny: le 10
Marcel Paul: le 11

CERCLE DE FERMÈRES DE GALLICHAN

AGA :

Assemblée générale annuelle, au sous-sol de l'église, le mardi 6 mai 2014, à 19h30

Au programme:

Bilan financier 2013-2014

Renouvellement de la carte de membre et à la revue l'Actuelle

Remise des récompenses annuelles pour 2013-2014

Élections aux postes de: vice-présidente, secrétaire-trésorière et conseillère au poste # 1

Recette du mois donnée par Marjolaine Labbé

Concours du mois: centre de table au choix et tartes au choix

Toutes les dames et jeunes filles de la paroisse sont invitées à se joindre à nous. Nous avons besoin de vos connaissances et vos talents pour garder notre Cercle bien vivant.



Nos **MERCIS** en avril vont à Samuel Boissé, des Serres Gallichan Inc.; il nous a reçues aux serres pour nous donner une session d'information sur les semis et le bouturage. De plus il nous a gentiment guidé à travers les différentes étapes de la mise en terre des boutures, jusqu'à en faire de magnifiques jardinières suspendues. Nous avons toutes été impressionnées par la somme de travaux effectués.

Votre entreprise est une fierté pour nous. Bravo!

Réflexion du mois: Pour bien se comprendre...

Entre ce que je pense, ce que je veux dire, ce que je crois dire et ce que je dis

Ce que vous voulez entendre et ce que vous entendez

Ce que vous croyez comprendre, ce que vous voulez comprendre et ce que vous comprenez,

Il y a au moins neuf possibilités de ne pas bien se comprendre.

Mais, je vous en prie, essayons quand même. C'est tellement important.

Lauraine Fluet, responsable des communications

LES PETITES ANNONCES

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte le mercredi soir de 19h00 à 20h00.

Les frais d'adhésion sont de :

- 2.00 \$ pour les enfants de 12 ans et moins
- 5.00 \$ pour les adultes

Journée internationale des travailleurs

Le **Premier mai** ou **journée internationale des travailleurs** est une fête internationale instaurée à l'origine comme journée annuelle de grève pour la réduction du temps de travail, qui devint rapidement une journée de célébration des combats des travailleurs.

Elle est célébrée dans de nombreux pays du monde et est souvent un jour férié ; le 1^{er} mai est l'occasion d'importantes manifestations du mouvement ouvrier.

La fête internationale tire son origine des combats du mouvement ouvrier pour obtenir la journée de huit heures, à la fin du XIX^e siècle.

Aux États-Unis, au cours de leur congrès de 1884, les syndicats américains se donnent deux ans pour imposer aux patrons une limitation de la journée de travail à huit heures. Ils choisissent de débiter leur action le 1^{er} mai, date du « moving day » parce que beaucoup d'entreprises américaines entament ce jour-là leur année comptable, et que les contrats ont leur terme ce jour-là, l'ouvrier devant déménager (d'où le terme de « moving day ») pour retrouver du travail. La grève générale du 1^{er} mai



Message du Comité du Journal

Une copie PDF du journal

« **LE GALLICHAN** »

est disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse:

www.gallichan.ao.ca

sous l'onglet « **Journal** ».

À tous ceux qui le désirent, nous pourrions aussi transmettre une copie couleur en format PDF, si vous nous communiquez votre adresse courriel à l'adresse suivante:

legallichan@gmail.com

Merci de nous faire parvenir vos textes avant;

le jeudi, 5 juin 2014

1886, impulsée par les anarchistes, est largement suivie. Ils sont environ 340 000 dans tout le pays.

Le pape Pie XII institua en 1955 la fête de saint Joseph artisan, célébrée le 1^{er} mai, afin de christianiser cette fête des travailleurs .

Cette fête reprenait l'initiative du pape Léon XIII qui en 1889 avait fait de saint Joseph le « saint patron des pères de famille et des travailleurs » afin de donner un pieux modèle aux travailleurs.

FÊTE DES MOTOTOURISTES - 25^e ÉDITION À RAPIDE-DANSEUR DIMANCHE, LE 1 JUIN 2014

Messe avec bénédiction des motos à 11h00

Brunch au sous-sol de l'église à partir de 10h00

Billets en prévente au coût de 15,00\$
et à la porte au coût de 18,00\$

Plusieurs prix de présence

On vous attend en grand nombre!

Évènement organisé au profit du:

CENTRE DE DÉPANNAGE DE RAPIDE-DANSEUR
Organisme de bienfaisance et entreprise d'économie sociale

TÉLÉPHONE: 819-948-2728

COURRIEL: centredanseur@hotmail.com

Facebook: Centre de Dépannage de Rapide-Danseur



Ramassage des encombrants



Avant de déposer vos encombrants pour le ramassage:

S'ils peuvent encore servir, apportez-les à la

Ressourcerie Le filon vert

129, 3e Avenue Est
La Sarre (QC)
Tel: 819 333-4088

En posant ce geste, vous vous assurez de respecter le concept des 3RV-E et apportez votre soutien à nos principales missions qui sont l'environnement et l'économie sociale

Définition des 3RV-E (par ordre de priorité)

- Réduction
- Réemploi
- Recyclage
- Valorisation
- Élimination





Votre caisse vous informe...

Prenez garde à l'arnaque téléphonique !

De nos jours l'arnaque téléphonique est courante. Voici un scénario du fraudeur :

Il appelle une personne âgée en prétendant être un de ses petits-enfants ou un proche...

En disant : « Allo grand-maman, c'est moi ! M'as-tu reconnu ? »

Croyant qu'il s'agit de l'un de ses petits-enfants ou l'un de ses proches, la personne répond « Humm oui ~~oui~~ c'est ~~le~~ grand-parent donne le prénom ».

À partir de ce moment, le fraudeur enchaîne en utilisant le prénom afin de rendre la situation plus crédible.

Comment reconnaître l'arnaqueur ?

Il prétend être : le petit-fils ou la petite-fille, ou encore un voisin, un ami ou même un policier, un avocat ou un médecin.

Il pourrait se dire victime : d'un accident ou de démêlés avec la justice ou de tout autre problème dans un autre pays.

Il explique pourquoi sa voix est différente : en prétendant avoir été blessé ou à l'effet que la communication est mauvaise.

Il précise que c'est une urgence. Il insiste pour que cela demeure secret. Il demande d'envoyer de l'argent par transfert de fonds en utilisant par exemple : ~~MoneyGram~~ ou Western Union.

Le fraudeur réussit son arnaque en utilisant le lien émotif entre le supposé petit-fils et le grand-parent. Le grand-parent veut aider, il n'a pas le temps de penser, il doit agir vite et ne prends pas le temps de se valider auprès de ses proches ou de la caisse.

Les spécialistes de Desjardins conseillent :

1. De poser quelques questions personnelles à son interlocuteur que seuls vos vrais petits-enfants ou proches sauront répondre : nom d'un parent, ville de sa naissance, un souvenir unique entre vous deux ou avec la famille.
2. Ne pas hésiter à raccrocher lorsque vous doute de l'appel.
3. De valider l'information avec un membre de la famille ou communiquer avec votre caisse même si l'interlocuteur a précisé de garder votre conversation secrète.
4. Ne jamais effectuer de transferts d'argent illico, à la suite d'une demande téléphonique.
5. De communiquer avec votre CLSC pour du soutien psychologique ou social.

Quelques conseils pour vous protéger : Protégez votre identité

- Utilisez une déchiqueteuse ou des ciseaux pour détruire vos relevés bancaires et de carte de crédit ou tout document avec des renseignements personnels.
- Protégez vos renseignements personnels; gardez-les à l'abri des regards indiscrets.

Questions d'argent

- N'envoyez jamais d'argent à quelqu'un que vous ne connaissez pas et en qui vous n'avez pas confiance.
- Vous ne devez jamais envoyer d'argent ou payer des frais pour réclamer un prix ou un gain de loterie.
- Suivez votre instinct. Si c'est trop beau pour être vrai, méfiez-vous et ne transigez pas.

Pour en savoir davantage sur la prévention de la fraude et la protection des renseignements personnels, consultez : desjardins.com/securete

Prenez garde et restez à l'affût... !

En raison de la «**Journée nationale des patriotes/Fête de Victoria**»,
nos bureaux seront fermés **lundi 19 mai 2014**.

L'horaire régulier reprendra mardi 20 mai 2014.

Prendre note que nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.